

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 16 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize décembre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Courçais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 9 décembre 2024

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 21

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL, VERMEZ N., COFFIN D., DESAGES H., NOWAK P., ROUYAT H., LAMY R., JACQUOT C., PALLIOT JM

Délégués excusés : MANGERET C (pouvoir à A DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), BOUTET S. (pouvoir à JP PENAUD), ROLIN S. (pouvoir à B. DOUSSET), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY), PETIT E., (pouvoir à C. JACQUOT)

Avenants au contrat de location du véhicule de portage de repas

Le Président indique que le contrat de location du véhicule de portage de repas à domicile arrive à son terme. Différents devis ont été sollicités auprès d'autres entreprises avec des coûts supérieurs. Le Président propose donc de signer un avenant pour 24 mois avec l'entreprise « Le Petit Forestier » et un avenant modifiant le décompte des kilomètres parcourus qui devient annuel pour une plus grande souplesse d'utilisation.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- ✓ de signer un avenant de 24 mois à compter du 15.12.2024 avec l'entreprise Le Petit Forestier avec un loyer mensuel de 658 € HT pour 3 000 km par mois avec un montant de 7,62 € HT pour les 100 km supplémentaires,
- ✓ de signer un avenant précisant la mise en place de l'annualisation des kilomètres qui sera donc de 3 600 km par an, avec un montant de 7,62 € HT pour les 100 km supplémentaires,
- ✓ d'autoriser le Président à signer les deux avenants correspondants.

Pour copie conforme,
Huriel, le 23 décembre 2024
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

